

# Maternités collectives

## Une stratégie d'avenir pour les naisseurs-engraisseurs ?

Marie-Laurence GRANNEC (1), Anna BORDES (2), Hervé PELLOIS(1), Anne-Laure BOULESTREAU-BOULAY (2),  
Philippe GRIMAUD (2), Christèle PINEAU (2)

(1) Chambres d'agriculture de Bretagne, rond point Maurice Le Lannou, CS14226, 35042 Rennes cedex

(2) Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 9 rue André Brouard, BP70510, 49105 Angers Cedex 02

marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr

### Sow farm collectives: an opportunity for farrow-to-finish producers?

Sow farm collectives may be a future trend in pig farming. A survey was conducted in 2008-09 on 36 sow farm collectives in the western part of France. The aim of the study was to describe, for the first time, their production and management methods, and to determine the strengths and weaknesses of the sow farm collective model. Above all else, a sow farm collective relies on good relationships between members of the collective. However, and in spite of excellent technical results, the piglet transfer price is higher than that of conventional systems owing to a higher cost of production. Nevertheless, most breeders are satisfied with the model, citing two main advantages: reliable supply of weaned piglets (for entry into their feeder pig operations) and the opportunity to maintain and possibly grow their business but still comply with increasingly stricter environmental, welfare and regulatory constraints. For these reasons, there is a renewed interest in sow farm collectives, particularly from farrow-to-finish producers.

## INTRODUCTION

La délégation du naissage correspond à l'un des scénarii d'avenir pressentis pour les élevages porcins (Roguet *et al.*, 2008). Nous assistons effectivement à un regain d'intérêt pour les maternités collectives. Les Chambres d'agriculture de Bretagne et Pays de La Loire ont mené en 2008 et 2009 une enquête dont l'objectif était triple : analyser les motivations des éleveurs, caractériser le fonctionnement des structures et évaluer les avantages attendus et les freins au développement.

### 1. MATERIEL ET METHODES

Un recensement mené auprès des groupements de producteurs a permis de référencer 39 maternités en place et 6 projets : 36 enquêtes ont pu être réalisées sous forme d'entretiens semi ouverts.

Le questionnaire vise à décrire l'historique, le profil des associés, la structure et la gestion de l'élevage et enfin les résultats technico-économiques.

### 2. RESULTATS ET DISCUSSION

#### 2.1. Structure des élevages

L'enquête a porté sur 31 maternités en place et 5 projets. En moyenne, les élevages existants comptent 662 truies, sont détenus par 4,7 associés et emploient 3,8 salariés ETP (Equivalent Temps Plein).

Le rythme de mise en place s'est accéléré depuis le milieu des années 2000 : les maternités de moins de quatre ans représentent un tiers des structures existantes.

Ces maternités récentes se distinguent des plus anciennes : elles correspondent toujours à des reprises de sites existants et non plus à des créations d'élevages, et le cheptel compte au moins 400 truies.

#### 2.2. Profil et motivations des associés

Les 102 associés dont le profil est connu étaient initialement majoritairement des post-sevreurs engraisseurs.

L'intérêt des naisseurs-engraisseurs s'est accru depuis le milieu des années 2000. Ils représentent 30 % des associés en place et 40 % des éleveurs en cours de réflexion.

Ces projets sont surtout portés par les éleveurs (74 %). Les partenaires (groupement, fabricant d'aliment) détiennent parfois (22 %) une partie du capital et ce pour différentes raisons : prise en charge d'un excédent de porcelets, demande de garantie de la part des banques...

Les post-sevreurs engraisseurs ont intégré une maternité collective dans 96 % des cas pour sécuriser leur fourniture en porcelets. Les naisseurs-engraisseurs avancent deux motivations principales : le souhait de diminuer la charge de travail (28 %) et la volonté de ne plus investir sur leur site initial (28 %). Cela correspond en particulier à la décision de ne pas réaliser individuellement la mise en groupes des truies gestantes sur des exploitations considérées comme trop petites et/ou sans perspective d'évolution (20 %).

### 2.3. Résultats technico-économiques et coût de production

Les résultats moyens de GTE des naissages associatifs sont très proches de ceux des meilleurs élevages nationaux. Cela s'explique notamment par l'emploi de main-d'œuvre salariée très spécialisée (Pellois, 2010).

Les résultats de GTE sont supérieurs à la moyenne nationale des élevages naisseurs grâce à une meilleure technicité mais aussi à un prix de vente du porcelet plus élevé (Tableau 1). En effet, le prix de cession du porcelet des maternités collectives correspond généralement au coût de revient tandis que le prix perçu par les éleveurs naisseurs est égal au prix du marché.

Le coût de revient moyen du porcelet en 2008 s'avère assez proche de celui atteint par les éleveurs naisseurs : 39,2 € vs 41,1 €.

**Tableau 1** - Performances de GTE

GTE 2009	Maternités collectives France	Naisseur vente au sevrage
<b>Nombre d'élevages</b>	27	106
<b>Truies présentes</b>	703	171
<b>Porcelets produits / truie / an</b>	24,0	21,7
<b>Prix de vente (€/porcelet)</b>	38,2	31,8
<b>Marge sur coût alimentaire et renouvellement (€/truie/an)</b>	543	328

Source : Ifip - GTE 2009

### 2.4. Avantages et freins au développement

Les maternités collectives répondent aux attentes des associés : 81 % d'entre eux se déclarent satisfaits.

Ce système offre en particulier des solutions de pérennité (approvisionnement en porcelets) et de développement (face aux contraintes environnementales et administratives). L'excellence des résultats techniques permise par l'emploi de main-d'œuvre spécialisée, le statut sociétaire pouvant faciliter la transmission et l'attractivité à l'égard des salariés sont autant d'atouts pour ce système.

Le développement futur de ce modèle d'élevage pourrait néanmoins être restreint par différents facteurs :

- le prix de revient du porcelet et le manque de références relatives à l'efficacité économique du système maternité + post-sevrage engraisseurs,

- l'acceptabilité sociétale pour ces élevages.

Enfin, la réussite de ces entreprises repose avant tout sur les relations humaines entre associés et/ou salariés et sur la nécessité pour ces personnes d'avoir des objectifs communs. Or, l'aventure collective ne convient pas au tempérament de tous les éleveurs notamment en termes de partage des tâches et responsabilités.

### CONCLUSION

Face aux contraintes environnementales et administratives et aux attentes des éleveurs, les maternités collectives peuvent constituer une solution d'avenir pour certains élevages, et notamment ceux de taille plus modeste.

Ainsi, 6 % des éleveurs naisseurs-engraisseurs bretons de moins de 150 truies prévoient de déléguer le naissage d'ici à 10 ans et 10 % y réfléchissent (Grannec *et al.*, 2010). L'obligation de mise en groupes des truies gestantes pourrait encore renforcer l'intérêt qu'elles suscitent car elles offrent une alternative à la réalisation individuelle de travaux et permettent ainsi de bénéficier d'économies d'échelles. De plus, cette évolution réglementaire constituera pour de nombreux éleveurs l'opportunité de revoir l'orientation de leur exploitation (Ramonet *et al.*, 2011). Le nombre de projets sera donc probablement en augmentation au cours des deux prochaines années.

Mais le développement de ce modèle reste très conditionné à une acceptation sociétale aujourd'hui défavorable.

Pour pallier cela, il conviendra de communiquer largement, notamment pour démontrer que ces projets ne correspondent pas uniquement à des projets de développement d'entreprises mais aussi à des projets de vie personnels.

### REMERCIEMENTS

Merci aux éleveurs ayant participé à l'enquête.

Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Casdar, du Conseil Régional de Bretagne et des Pays de la Loire et du Comité Régional Porcin breton.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Grannec M.L., Chevance C. 2011. Naisseur-engraisseurs de moins de 150 truies en Bretagne. Les conditions de travail et les évolutions réglementaires remettent en cause la stabilité du modèle. Journées Rech. Porcine, 43, 223-228.
- Pellois H. 2010. Résultats des élevages de porcs en Bretagne – 2009 ; 1- Gestion techniques des troupeaux de truies. 54 p.
- Ramonet Y., Caille ME., Dubois A., Calvar C., Jégou JY. Quillien JP., Pellois H. 2011. Les truies gestantes en groupes. Pratiques dans les élevages de l'Ouest de la France. Journées Rech. Porcine, 43, 161-170.
- Roguet C., Massabie P., Ramonet Y., Rieu M. 2008. Quels modèles d'élevages d'avenir pour la production porcine française. 84 p.